L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 14 JUIN 1893.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 2 mai 1893,

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains au Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs-Elysées,

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG ET MADISONVILLE.

Tous les jours (excepté les dimanches et le mercredis) après le train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M., si l'eau et le temps le permettent.

EXCURSIONS:

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.

DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 7 h. P. M.

Prix, chaque traversée, $1.

Prix, les jours d'excursion, aller et retour, $1

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE, Agent

30avril— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA CHAMPAGNE, Laurent, samedi, 17 juin
LA TOURAINE, Frangeul, samedi, 24 juin
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 1er juillet

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Premiere cabine....$90 et $100 et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe....$60
Entrepont, $24 50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix reduits.

EMMANUEL E. PREVOST, Agent général du Sud, 45 rue Baronne

CROMWELL STEAMSHIP CO.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers:

NEW ORLEANS....Mercredi, 14 juin
HUDSON....Mercredi, 21 juin.
LOUISIANA....Mercredi, 28 juin.

Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied de la rue Toulouse:

Assurance de Marine sur Cargaison un Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Ces steamers font connection à la Nouvelle-Orléans avec le Texas and Pacific Railroad formant la CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphie, Baltimore et les principaux points de l'Est et les principaux endroits du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour divers points en Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Mississippi.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALFRED MOULTON & CO.

4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

CHEMIMS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
San Antonio Express.. 5.20 p m	San Antonio Express.. 7.05 p m
California Express, daily 9:30 a m	California Express, daily 10:55pm

Pullman Sleepers entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers de la Nouvelle-Orléans à San Antonio and New Orleans à Galveston sur les trains partant de la Nouvelle-Orléans à 5:20 P. M. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Monterey et la ville de Mexico sur le train partant à 9:30 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux coin St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt du Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.

1er fév—1an

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No. Arrivées.	No. Departs
3 Ex. Rapid. 7:35 a.m.	6 Mal. Rap. 7:45 a.m.
7 Acco. côte. 9:00 a.m.	4 Exp. Rap. 10:55 a.m.
1 Exp. Lim. 4:45 p.m.	8 Acco. côte. 3:45 p.m.
5 Mal. Rap. 7:15 p.m.	2 Exp. Lim. 7:50 p.m.
Excur. dim...9:40 p.m.	Excur. dim...7:55 a.m.

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplementaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

JOHN KILKENY, Div. Pass. Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.

5 mars—an 31 déc

ILLINOIS CENTRAL R.R.

Service en vigueur depuis le DIMANCHE, 22 janvier 1893.

Arrivées.	Départs.
No 1, Malle Rapide, 8:30 a. m.	No 2, Malle Rapide, 6:00 p. m.
No 3, Chicago Lim., 8:40 p. m.	No 4, Chicago Lim., 12.01 a. m.
No 25, Malle locale et Express, 6:55 p. m.	No 26, Malle locale et Express, 7:00 a. m.
Dim. Ex....8:30 p. m	Dim. Ex....7:35 a. m

Une ligne de Palais-Dortoirs Pullman s'lant directement de la Nouvelle-Orléans à Chicago et St Louis sans changement.

La route la plus courte et la plus rapide.

No 4, Vestibule Chicago, limited, quotidien. Durée, 29 heures à Chicago, et 24 heures à St-Louis.

No 2, La Malle Rapide quotidienne à des dortoirs Pullman et des chars à fauteuils se renversant pour Chicago et des dortoirs à St-Louis.

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune.

J. W. COLEMAN, A. G. P. A.
A. H. HANSON, G. P. A.

1er mars—

Q C

Ligne la plus courte de 94 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail.
Part de la N.-Orléans	7:50 p m.	12:15 a m.
Arrive à Meridian	2:00 a m.	6:50 p.m.
Arrive à Birmingham	6:40 a.m.	12:45 a m.
Arrive à Chattanooga	11:00 a m.	6:00 a m.
Arrive à Burgin	7:55 p.m.	4:00 p.m.
Arrive à Lexington	8:05 p m.	4:15 p.m.
Arrive à Cincinnati	10:40 p.m.	7:20 p.m.

Le Queen and Crescent and East Tennessee sont les seules lignes ayant des chars dortoirs-vestibules de la Nouvelle-Orléans à New York via Lookout Mountain et Shenandoah Valley avec char-buffet sans pareil pour New York et Washington.

Chars-dortoirs-vestibules allant directement à Chicago.

Bureau des Billets du Q. & C., 34 rue St-Charles.

D. G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O. — R. H. GARRATT, Div. Pass. Ticket Agent New Orleans.

2 mars—

Compagnie du Chemin de Fer Yazoo et Mississippi Valley.

Service en vigueur le 11 Déc. 1892.

Les trains partent de la gare à passagers du Illinois Central, au coin de l'avenue Howard et de la rue des Remparts.

	Départs.	Arrivées.
Train rapide de Kansas City et de Memphis.	5 P. M.	8:35 A. M.
Vicksburg & Natchez	8:10 A.M.	5:35 P. M.
Baton Rouge agrément	2:40 P.M	10:00 A. M.
Dim. Ex.	7:30 A. M	8:25 P. M.

La seule ligne ayant des trains solides entre la Nouvelle-Orléans, Memphis et Vicksburg avec des Pullman's Buffets et Dortoirs jusqu'à Memphis et Kansas City.

La route directe et favorite allant à Kansas City, Omaha, Denver et tous les points de l'Ouest.

La ligne courte allant aux Sources Chaudes (Hot Springs) et à tous les points de l'Arkansas et du Nord de la Louisiane.

Billets de permutation, livrets de millieage, taux d'occasion (party rates) et excursions de fin de semaine.

Billets d'excursion d'été en vente pour la saison.

Bureau pour la vente des Billets, coin des rues St-Charles et Commune.

A. H. HANSON, Gen. Pass. Agt.
J. W. COLEMAN
Asst Agent Général du Dépt des Passagers.

1er mars—

MUNN & CO PATENTS NEW YORK

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York. Handbook about patents mailed free.

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.

ASSURANCES.

Dixième Etat Annuel

—DE LA—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1892:

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$569,136 96	
Sur risques de rivières	12,448 58	
Sur risques de mer	7,088 33	$588,673 87
A ajouter: Primes non acquises de 1891		138,565 59
Total des primes		$727,239 46
A déduire: Primes non acquises de 1892		154,936 89
		$572,302 57
A déduire: Primes remboursées et cancellations	$82,180 81	
Réassurances	48,572 87	$130,753 68
Primes nettes		441,548 89
A ajouter: Intérêt et profits et pertes		21,399 32
Revenu total		$462,967 71
A déduire: Pertes payées— Sur risques d'incendies	$292,913 29	
Sur risques de rivières	3,184 09	
Sur risques maritimes	1,267 83	
Total pertes payées	$297,365 21	
Commissions	75,828 65	
Taxes et licences	12,465 23	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, loyer, impressions, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances frais judiciaire etc	51,969 21	
Total des déboursés		$437 632 50
Balance		$25,345 21
Réservé pour pertes non payées et non ajustées		42,910 48
Moins balance comme ci-dessus		25,345 21
Pertes sur les affaires de 1892		$18,565 27

Chargé au fonds de réserve, laissant une balance de $14,264 90 au crédit du dit fonds.

ACTIF

(A la valeur du marché.)

Comptant en main	$66,706 05
$116,740 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	194,955 80
$85,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Greenman)	88,400 00
$25,000 bons des Etats-Unis, 4 pour cent	28,500 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent	28,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)	5,125 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange	125 00
Une action French Opera House Co.	100 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co	325 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
Primes en cours de perception	97,150 42
Meubles, accessoires, coffre-fort, Mappes, etc., bureau local et agences	3,689 00
	$514,156 27

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	14,264 90
Réservé pour risques non expirés	154,936 89
Réservé pour pertes non payées et non ajustées	42,910 48
Dividendes non payés	1,044 00
	$514,156 27

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1893.

M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

Nlle-Orléans, Lne. 2 janvier 1893.

(Signé): FRANK RODER, THOS. J. WOODWARD, JOS. SCHWARTZ, J. H. MENGE. Comité de finances.

Vingt-sixième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

Conformément à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1892:

Primes sur incendies	$249,094 85	
Primes maritimes	980 94	
Primes des rivières	1,179 55	
	$251,255 34	
A ajouter: Primes non expirées de 1891	44,850 29	
Total		$296,105 54
A ajouter: intérêt et profits et pertes	$26,064 18	
Moins salaires et dépenses générales	12,867 95	13,196 23
Fonds de surplus, 1891		21,490 82
Total		$330,798 59
Pertes payées— Sur risques de feu	$152,018 87	
Sur risques maritimes	176 44	
Sur risques de rivières	928 83	
	$153,124 14	
Réassurances	43,744 81	
Primes remises et commissions	59,380 68	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	8,719 29	264,967 92
Profits bruts		$65,824 67
Réservé pour— Primes non expirées de 1892	$47,379 85	
Pertes d'incendies non payées	11,964 13	
Fonds de surplus	6,481 69	
	$65,824 67	$65,824 67

ACTIF.

Billets pour primes	$27 65
Primes en voie de collection	49,004 92
Prêts sur nantissement	4,475 00
Prêts sur hypothèques	2,200 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	85,942 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	31,717 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co	5,250 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,912 14
Argent comptant et en banque	15,479 12
	$265,824 67

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Fonds de surplus	6,481 69
Réserve pour primes non expirées	47,379 85
Réserve pour pertes non payées sur incendie	11,964 13
	$265,824 67

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

J. HASSINGER, Président.
J. E. MERILH, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 12me jour de janvier 1893.

FRANK ZENGEL, Notaire.

DIRECTEURS.

J. J. WECKERLING, J. B. MEYERS, J. HASSINGER, A. G. RICKS, LOUIS GRUNEWALD, GEO. LIEDELICH, FRANK VATTER, JOHN G. MOLL, J. E. MERILH, D. BERNHARDT, J. J. LANGLES, W. VONDERBANK, P. W. DIELMANN, EMIL WEBER, A. THIESEN.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi, 13 juin 1893.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Transactions ce même	$4,479,765 90	$413,560 00
Même temps semaine dernière	4,558,759 00	618,484 00

Monnaies Américaines, Etrangères et Billets de Banques.

Mexicain, — Souverains: Victoria, $4 80 à 4 90; 20-francs, $3 80 à 3 90; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; 25-pesetas espagnols, $4 76; or mexicain, $7 70; argent mexicain, dollars mexicains, 63½ à 65½; sols péruviens, 60 à 61; pesos chiliens, 60 à 61; argent anglais, par $, $4 80 à $4 90; billets de la Banque d'Angleterre, billets de la Banque de France, 18½ à 19½.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande est assez bonne et le montant considérable, et les taux sont un peu plus fermes.

Papier exceptionnel	7 à 8
do A1	7 à 8
Prêts sur garanties collatérales	7 à —
Time do do	7 à 8
Papier hypothécaire	7 à 8

New-York—Taux de l'argent—Fermé à 3

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3 0/0; consols 99 1/16 ex int. pour l'argent, — ex int. pour l'accompte; U. S. 4's —.

Paris—Rentes—98 40

Argent en lingots (par oz fin) — Londres 38⅛; New York 83½ à 83⅝; Nlle-Orléans 83.

CHANGE.

REICHSMARKS—94⅞.

Le STERLING est faible.

Commercial (60 jours).... 485¼ à 485½
Traites de banques (60 jours).... 486½

Les FRANCS sont faibles.

Francs de commerce (60 jours)....5.20⅝
Traites de banques (60 jours)....5.18⅞

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est calme.

Traites de commerce 75c. de prime.

Traites de banques pour collection $1 50 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Avant de 11 A. M.

Pas de ventes.

Avant de 2 P. M.

13 actions de St Charles St RR Co.... 79
$1,000 Morgan's L. and T RR. 7s..... 125¼

Après l'appel de 2 P. M.

$500 New Consols..... 94⅞

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	....	....
Bank of Commerce	10	....	16¾
Canal & Banking Co.	100	....	....
Citizens'	100	85	90
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	21¼	24
Germania National	100	....	230
Germania Savings	100	285	310
Hibernia National	100	....	....
Louisiana National	100	....	....
Metropolitan	100	158	....
Mutual National	100	....	110
N. O. National	100	730	....
People's	50	100	....
State National	100	....	155
Traders'	100	80⅛	90
Union National	100	127	130
Whitney National	100	350	400
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins.	100	45	....
Firemen's	50	10	14
Germania Ins. Co.	100	90	95
Hibernia Ins.	100	67	79
Home Ins.	100	....	....
Lafayette	50	....	....
Merchants' Ins. Co.	100	80	95
Mechanics' and Traders	100	105½	108⅛
New Orleans Ins. Ass.	25	18	25
Sun Mutual Ins.	100	115	....
Southern Ins. Co.	100	....	95
Teutonia	100	125	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton Ex.	100	132½	135
Crescent City	100	99½	101
Canal and Claiborne	40	....	....
New Orleans City	100	....	....
Orleans	50	92	....
St-Charles Street	50	79	80
Privilege on Carrollton RR.			
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	43	44½
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co.	100	78	85
Consumers' Ice Co.	100	....	....
Louisiana Ice Man Co.	50	....	....
Metairie Cem'y Ass.	100	....	....
M. L. & B. As.		....	....
N. O. Gas Light Co.	100	111¼	112
N. O. Waterworks Co.	100	107	....
N. O. Brewing Ass.	100	79	80½
Jackson Brewing Co.	100	....	105
N. O. Cold Storage Co.	100	....	....
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co.	60	....	....
Louisiana Electric Light Co.	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co.	100	....	....
St. Martin's Oil Works		....	....
S'dard F'lma Ex. Co. of Chicago	18	1	....
Jockey Club	100	....	....
Comb. T. Stand		....	....
Edison Elec. Co.		....	....
Takamina Ferment Co.		....	....
Rosetta Gravel	100	....	....
Varie. Theatre		....	....
Graham P. S. Co.	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co.		....	....
Stafford Mineral Spring		....	....
C. C. Furniture Co.		....	....
Independent Oil Works		....	....
Pelican Insurance		....	....
Jackson Coal & Coke Co.		....	....
Louisiana Furniture Co.		....	....
Southern Athletic Club		....	....
Young Men's Ath. Club		....	....
N. O. & North Eastern RR.		....	....
Independ. Cotton Oil Bonds		....	....
Amer. Cott. Oil Deb.		....	....
Washington Artillery bonds		....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)		....	....
Bons d'Etat.			
New Consols		94¼	94½
Constitutional Bds.		....	....
Levee Bs.			
Atchafalaya Levee Bds.		92½	96
Bossier Lev. Bds.		85	....
Caddo Levee Bonds		82	....
5th District Levee Bds		85	....
Lafourche Lev. Bds.		99⅞	104
Lake Borgne Lev. Bds.		90	....
Pontchartrain L. B. 10 yrs.		90	....
Pontchartrain L. B. 15 yrs		91	....
Pontchartrain L. B. 20 yrs		92	97
Red River Atch. & B. B. Bds.		86	....
Tensas Basin Bonds		....	....
Bons de ville.			
Premiums		164¼	164⅝
Premium drawn number		211¼	213½
City 4's		....	....
Privilege on Premiums		....	....
Extended Consol.		102½	....
Extended 6's, Consol. Greenman		103⅛	104⅛
Extended 6's		103	104
City 7's, old		....	....
City 7's, new		....	....
City 7's, gold		....	....
Bons divers.			
United States 4's		....	....
Cotton Exchange Stock		....	....
Board of Trade Stock		....	....
Produce Exchange Stock		....	....
Mech., Dealers and Lumb.		....	....
Sugar Exchange		....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort.		....	....
C. St. L. & N. O. R. R. Co.		....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds		....	....
Jackson Brewery 2d Mort. Bds		....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's		125⅛	126¼
Morgan's L. and T. R. R. 6's		....	119
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort.		....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort.		....	....
St-Charles Hotel Co. mort.		....	....
Crescent City RR. 1st		....	....
Crescent City RR. new		....	....
N. O. City Railroad Co. mort.		....	121½
St-Charles St. RR. Co. mort.		....	....
Carrollton RR. Co. mort.		....	....
Carrollton 2nds 12 yrs		....	....
Carrollton 13 yrs		....	115
Carrollton 14 yrs		....	116
N. O. Waterworks Co. 1st mort.		....	....
N. O. Brewing Ass'n bonds		102½	104
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort		....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort		....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort		....	....
Cherokee mort. Bonds		....	....
Elyton Land Company bonds		....	....
Edison Bonds		....	....
Levee S. Cotton Press mort		....	....
Cotton Exchange 1st mort		....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884		....	....
State Warrants, ordinary, 1885		25	....
State Warrants, ordinary, 1886		26	....
Police cert'ficates		....	....
School certificates		....	....
City scrip, old		....	....
City scrip, new		....	....
Jan. int. cert. on State consols		....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1890		....	....
Unpaid State coupons No 12		15½	20
Unpaid State coup. prior to No 12		....	....
State school warrants		....	....
Preferred Mexican		....	....

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporte aujourd'hui des ventes de 1,600 balles et 1,300 à arriver. Le marché est stable.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅝c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	6 3/16 nom	6 1/16 nom
Ordinary	6 11/16 "	6 9/16 "
Good Ordinary	7 3/16 "	7 1/16 "
Low Middling	7⅝	7½
Middling	7 13/16	7 11/16
Good Middling	8 3/16	8 1/16
Middling Fair	8 9/16	8 7/16
Fair	9 11/16 nom	9 9/16 nom

FUTURS.

Stables. Janvier 8,21 à 8,23; février — à —; mars — à —; avril — à —; mai — à —; juin 7,86 à Bid; juillet 7,88 à 7,90; août 7,96 à 7,97; septembre 7,88 à 7,90; octobre 7,96 à 7,98; novembre 8 00 à 8,01; décembre 8,06 à 8,07.

Les ventes comprennent 55,500 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 7½; à Mobile 7⅜; à Savannah 7⅝; à Charleston à 7⅜; à Wilmington à 7½; à Norfolk 7 9/16; à Baltimore 7⅞; à Boston 7 15/16; à Philadelphie 8⅛; à Memphis 7 13/16; à Augusta 7 11/16.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Stable

Coton: Middling Gulf 8¼.

FUTURS.

Fermes. Janvier 8,46 à —; février 8,53 à 8,55; mars — à —; avril — à —; mai — à —; juin 7,85 à 7,87; juillet 7,96 à 7,97; août 8,06 à 8,07; septembre 8,15 à 8,16, octobre 8,24 à 8,26; novembre 8,31 à 8,32; décembre 8,38 à 8,39.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,541 856 balles; même temps l'année dernière, 2,451,830 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 4,910,849 balles; même temps l'année dernière 6,060,461 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,327,069 balles; même temps l'année dernière, 2,068,644 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 4,068,448 balles; même temps l'année dernière, 5,577,580 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 117,142 balles; même temps l'année dernière, 136,896 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 496,007 balles; même temps, l'année dernière, 610,682 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

S'affermissant.

Coton—4 7/16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Fermes, s'avançant.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Calme et stable.

Coton—57½fr. pour l'Ordinaire (sur place), 56½fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 53 fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Fermes.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛ à ¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3 à 5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Pas d'offres.

Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Prime	—@—
Fully Fair	—@—
Good fair	4⅛@—
Fair	4⅛@—
Good common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Stable.

Plantation granulated	—@—
Off granulated	—@—
Choice white	—@—
Off white	—@—
Gray off white	—@—
Fancy yellow	—@—
Choice yellow	—@—
Prime yellow	—@4 9/16
Off yellow	4 3/16@4¼
Seconds	3 11/16@4⅛
Refining Grades	—@—

MELASSE—OPEN KETTLE—Nominal.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	Nominal
Fair	Nominal
Good common	Nominal
Common	Nominal
Inferior	Nominal

CENTRIFUGAL—Calme.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	[illegible]
Fair	[illegible]
Good common	[illegible]
Common	[illegible]
Inferior	[illegible]

RIZ.

[A la Bourse.]

RIZ ECALE—Calme.

Reed	[illegible]
Prime	[illegible]
Good	[illegible]
Fair	[illegible]
Ordinary	[illegible]
Common	[illegible]
No 2	[illegible]

RIZ BRUT—Calme. Cotes du riz brut: $1 25 à $2 25.

RIZ POLI—$15 00 à —.

SON—$6 50 à $ 50.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—Stable. Patents $3 60 à 3 65; extra fancy $3 25 à 3 40; fancy nominal le baril.

FARINE DE MAIS—$2 20 à 2 25.

Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de mais sont de 25 à 50c. plus élevés par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade.

CREAM MEAL—Choice $2 70 à —.

GRITS—$2 85 à 2 90.

HOMINY—$3 00 le baril.

FARINE DE SEIGLE $4 25.

OAT MEAL—$6 50 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote 55 à 56 pour le blanc, 52 à 53 pour le mêlé et — à 54 pour le jaune.

AVOINE—No 2 de l'Ouest 39 à 40; No 1 — à 40; Red Rust Proof Oats 37 à 38.

SON—80 à 85c.

FOIN—Prime $15 50 à 16 50; Choice $17 00 à 18 00.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont stables.

MESS PORK—$—— à 21 50.

VIANDES SALÉES SECHES — Epaules 10¼ à 10⅜; short rib sides —— à 10¼; long clear sides —— à 10¼; short clear sides —— à 10⅜.

BACON—Epaules nominales; short rib sides 11⅜ à 11½; long clear sides —— à 11⅜; short clear sides 11⅜ à 11½.

GRAISSE—En tierçons, refined, 9½ à —; prime steam 11 à 11¼.

JAMBON—14 à 14½

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:

CAFE RIO — Prime 20; good 19¾; fair 19¼; ordinary 17½; common 16c. la livre.

CAFE MEXICAIN — Prime 20; good 19½; fair 19; low fair 18½.

BEURRE—Western Creamery—Extra 22 à 23c.; extra firsts 19 à 20c.; firsts 18 à —c.; Western Dairy — Extra 18 à 19; extra firsts 17 à 18; firsts 16 à 17. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—New York creams 12½ à —; twins, full creams, 10¾ à —; Young America's, full cream, à 11¼; singles 11 à —. Jobbing un peu plus élevé.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ½c. la livre; Pocket Salt 1¼ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Loi $15 00 par ton.

Farine de graine de coton au dépôt $22 00 à 22 50 per short ton, pour l'exportation $24 00 à 24 50 f. o. b. per long ton.

Sacs—$24 00 à 24 50 pour l'exportation.

Huile de graine de coton (en gros en pour l'exportation) — Prime crude 35 à 36c.; refined ... 39c.

TOILE D'EMBALLAGE – Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché— Eastern — 2¼-pound à 5⅜c. par yard, 2-pound 5c, 1¾-pound 4⅞c. Western 2¼-pound 5⅜c. par yard, 2-pound 5⅛c, 1¾-pound 4⅞c.

Twine—Jute 7½ à 7⅞ la livre; Hemp 12½.

COTTON TIES—Arrow 95c à — le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 5c. de plus par livre.

Pommes nominales par baril, sèches, par livre, choix à fancy, 8 à 9. Amandes, par livre, 19c. Bananes, par régime, $1 75 à 2 25. Noix du Brésil, par livre, — à 11c. Citrons, par livre, 18 à 20c. Cranberries, par baril, $10 00. Currants, 6 à 7c. Marrons, par livre, 8 à 9c. Cocos, par 1000, $29 00 à 30 00; cocoa packed, 3½ à 3¾c. pièce. Dates, par livre, 5 à 6c. Figues 4 à 7c. Prunes $1 25 à 1 50. Pêches 50c à $1 00 par boîte de 1/3 de boisseau. Figues, par livre, 12 à 13c. Filberts, par livre, 12c. Raisins de l'Ouest, par 10-lb paniers, 25c. à $1. Limons, par boîte, $2 50 à 2 75. Oranges de la Floride $3 00 à 3 25 par boîte; Messine et Palerme, $3 00 à 4 00 par boîte. Pistaches, par livre, 6 à 8½c. Pacanes de la Louisiane à 20c. Ananas, par douzaine, $1.50 à 3 00. Pruneaux, par lb 12 à 14c. Raisins, par boîte, Californie, $2 00 à 2 50. Noix, par lb. 12 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros en landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)

NOUVELLES PATATES—De la Louisiane $1 50 à 1 75.

POMMES DE TERRE — De l'Ouest $2 50 à 2 75 par baril.

PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $2 00 à 2 25.

YAMS—$2 50 à 2 75.

SQUASH—50 à 75c. le baril.

OIGNONS—De l'Ouest nom.; de la Louisiane $2 25 à 2 50.

AIL—Italien 25 à 30c.; de la Louisiane 25 à 35c. par macorne.

CHOUX—Home Grown $2 25 à 2 50 par crate.

CHOUCROUTE—De la Louisiane $12 00 à .

HARICOTS—Choice Northern, med. 3¾ à 4c.; Northern red kidney choice 5½; white kidney 5½; pois verts 3¼.

COW PEAS—Par boisseau Clay $1 00 à —; Mixed 80 à 85c.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 50 la douzaine; poulets $1 50 à 3 00; canards $3 00 à 3 50; oies $3 00 à 4 00; dindes nominales.

Grosses volailles de la Louisiane $3 25 à 3 75; poulets $1 00 à 2 50; canards $2 50 à 3 00; oies nominales; dindes nominales.

ŒUFS—Ceux de l'Ouest 10 à 10½; ceux de la Louisiane 11 à —.

SUIF 4⅛c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 23 à 24c. la livre.

LAINE—Burry 9 à 14c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 14 à 15c.; clear lake 16 à 17c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessous 4¼c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 4¼c.; kips 14 à 30 livres 4¼c.; peaux de veau 35c. pièce; grub selection 3c.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted No 1 3c., No 2 2c; dry flint 5½; dry salted 4c. la livre.

PELLETERIE—Otter 50c. à $6 00; castor 5 à 75c. pièce; raccoons 5 à 40c.

PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; mouton 10 à 90c. pièce; chèvre 10 à 20c.

MOUSSE: Mêlée 2 à 2½c. la livre; grise 1 à 1¾c.; noire 2½ à 3¼c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix de gros sont comme suit: Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $5 00 à 5 50 le baril; goudron de pin $4 50 à 5 00. Résine — A B C D E $1 05; F $1 10; G $1 20; H $1 75; I $2 25; K $2 90; M $3 25; N $3 75; W G $4 00; W W $4 25. Essence de térébenthine 30½. Jobbing 2c. de plus le gallon.

TONNELLERIE—Barils de mélasse à $1 20; demi barils de mélasse 75c.; kegs 65c.; boucauts de sucre —; barils de sucre 37 à 39c.; barils de riz 37 à 39c. Cypress bbls staves $14 50 à 15 00 par 1000; bbls poles $17 00 par 1000; hhd poles — par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 33 à 35c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; anthracite $9 00 à 9 50 le ton; bateaux 40c.; steamers $3 60 à 3 80 la tonne.

ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c., splint coal 50c., nut splint coal 40c., Cahaba 45c.; Alabama coal sur chars $3 00 à 3 25 le ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	$....@	2 58
Brandies, du pays, le gallon	1 50@	3 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25@	3 50
Pomme, le gallon	2 25@	3 50
Cognac importé, 1892, le gallon	....@	3 25
1878	....@	6 00
1875	....@	6 25
1870	....@	7 00
1860	....@	7 50
1858	....@	8 50
1848	....@	12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882	....@	6 00
1870	....@	7 50
1858	....@	9 50
1848	....@	10 75
L. P. Clavelle & Co. Cognac, 1880	....@	5 50
1872	....@	6 50
1865	....@	7 50
1858	....@	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90@ de preuve, par gallon		
Ouest	....@	1 30
Bourbon	1 15@	1 15
Seigle	1 40@	2 50
Bosse, importé	1 50@	2 50
Irlande, importé	4 50@	5 50
Duffy's malt whisky, par gallon	4 50@	5 50
Duffy's malt whisky, par caisse	....@	9 00
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	....@	8 50
Hollande, par gallon	1 15@	1 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	2 25@	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	2 00@	2 75
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	9 50@	10 00
Holland, par caisse	3 55@	3 75
	8 50@	9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	2 75@	3 50
Importé Médoc, la caisse	....@	6 00
St-Julien, la caisse	....@	6 50
Vertheuil Médoc, la caisse	....@	6 50
Margaux, la caisse	....@	7 00
Château Dillon, la caisse	....@	7 50
Château Duplessy, la caisse	....@	10 00
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
Larose, la caisse	....@	14 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@	24 00
Château Lafitte, la caisse	....@	28 00
California Claret, le gallon	35@	75
California Zinfandel, le gallon	45@	1 00
Importé, ordinaire, la barrique	57 50@	80 00
Claret de famille, la barrique	65 00@	80 00
Bichebon, la barrique	....@	95 00
Blanquefort la barrique	....@	105 00
St-Clément, 1887, la barrique	....@	125 00
Château Dillon, la barrique	....@	125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique	65 00@	75 00
Château de Portets, J. Prom & Co., la barrique	90 00@	110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	45@	90
Ordinaire, la caisse	2 75@	3 50
Importé Graves, la caisse	....@	6 00
Importé Sauternes, la caisse	....@	8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@	10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse	....@	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....@	11 50
Imp. Chât. Suduiraut, la caisse	....@	15 25
Imp. Château Rousset, la caisse	....@	16 00
Importé Château Lacour Blanche, la caisse	....@	18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	20 00@	30 00
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	100 00@	200 00
Pints $1 de plus par caisse		
Ordinaire, la caisse	2 25@	3 50
Madère, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Sicile, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine fine, le gallon	3 50@	5 00
Muscat, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	20 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	25 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine	....@	30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	....@	27 50
Extra Dry	....@	31 50
Delbeck & Co.'s extra dry quarts	....@	30 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	....@	28 00
D. B. Pol & Co.'s, quarts	....@	25 00
Perrier-Jouet — Reserve Royal, quarts	....@	32 50
Perrier-Jouet—Spécial, quarts	....@	32 50
Moet & Chandon, white seal, qts.	....@	29 00
Ruinart, extra Sec, quarts	....@	30 50
Bouche, Sec, quarts	....@	30 50
Bouche Riche, quarts	....@	30 50
Pomery Sec	....@	33 00
Veuve Clicquot	....@	32 75
Louis Roederer, quarts	....@	31 00
Pints $2 de plus par caisse.		
Donnelly Royal champagne, Ultra Sec, quarts	$9 00@	....
Donnelly Royal champagne, Ultra Sec, pints	$1 50@	....
Ale et Porter—		
Bass Bros, la douzaine	....@	1 75
Burke, E. J., la douzaine	....@	1 75

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—		
Timber No 1, 10c per linear foo.	10@	15
Scantling No 1	12 50@	....
No 2	10 00@	....
1x12 boards, clean	14 00@	....
1x12 log through	12 00@	....
1x12 merchantable	10 00@	....
1x12	8 00@	....
Weather boards, stock, 1¼x6 and 7	15 00@	....
Ceiling, stock, 1in.	7 00@	....
Yellow pine, dressed—		
Flooring, 1¼x3¼, clear	25 00@	....
1¼x4¼ and 5¼, clear face	18 00@	....
Weather boards, No 1	12 00@	14 00
Ceiling, clear face	15 00@	18 00
Cypress—		
Rough boards, choice and prime	20 00@	27 50
Merchantable	15 00@	16 00
Box	10 00@	12 00
Mahogany timber, per ton	50 00@	65 00
S. cedar timber, per ton	50 00@	75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.		
Oak lumber, per 1000	27 50@	30 00
Shingles—14, 18 and 20 inch, sawed and split	1 50@	3 50
Laths, per 1000	1 75@	2 00
Alabama lime	90@	1 00
Cement, domestic	1 50@	1 75
Cement, imported	2 40@	3 00
Slate	5 00@	7 50
Brick, Lake and I. C. R. R.	9 50@	10 00
Brick, paving	12 00@	12 00
Brick, ordinary	7 50@	8 00
Sand	20@	25
Shells, small	....@	35
Plaster, calcined	1 85@	....
Fire brick, American, per 1000	25 00@	....
Fire brick, English, per 1000	27 50@	....
Shells, large	1 25@	1 50
Fire clay, per barrel	1 85@	....
Lake fire clay	50@	....
Sewer pipe, per foot	15@	30
Chimney flue linings, per foot	15@	30

QUINCAILLERIE.

Axes—"I out hoes," par douz.	$6 75@	7 00
Crescent, par douz.	5 75@	6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr.	5 00@	5 50
Scott's bellows, 26 to 42-inch, chacun	5 50@	16 00
Trace chains, la paire	25@	75
Ox chains, ⅜, 5-16 et ⅜, par livre	5½@	7
Hoes A. B. & Co., N. B. No 2-0 @5, par douz.	3 25@	5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0@2, par douz.	3 50@	5 00
Lyndon R.C. No 4-0@2, par douz.	3 65@	6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz.	3 00@	5 00
West La Dow cultivator, W-lay by discs, chacun		65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac.		4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun		6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha.		1 25
Boss La Dow cultivator, chacun		40 00
Universal cultivator, chacun		24 00
Columbia cultivator, chacun		30 00
Brown riding cultivator, chacun		30 00
Brown walking cultivator, chacun		25 00
Mehree rotary harrows, Nos 1@3	17 50@	25 00
Geddes' hinge harrows, 14@30-tooth	7 50@	15 00
Pennington side harrows, chacun		2 50
A. B. & Co. side harrows, chacun		2 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac.		3 75
Deere's stalk cutter, No 1		30 00
Deere's stalk cutter, No 2		27 25
La Dow disc harrows		25 00
Deere disc harrows, No 1		30 00
Deere disc harrows, No 4		30 00
Hollow ware, skillets and lids		2½
Anvils	10@	12
Bar iron, basis, per cwt		1 85
Steel nails, 50@60 basis, keg		1 35
Wire nails, 50@60 basis, keg		2 00
I out hoes plows, pony x pts. list $5 75, less 35 per cent		
I out hoes plows, A-O x pts. list $6 75, less 35 per cent		
I out hoes plows, B-O x pts. list $7 50, less 35 per cent		
out hoes plows, C-O x pts. list $10 40, less 35 per cent		
I out hoes plows D-O x pts. list $11 40, less 35 per cent		
John Deere Plows—		
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun		2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun		3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun		4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts chacun		5 00
A. B. & Co. cast plows, ½-S-K pony x pts, chacun		1 85
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.		
Blue Bird series, steel and wood beam, 30 per cent from list.		
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.		
Oracle series, steel beams, 25 per cent from list.		
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net	10 50@	....
Roller, for same, net	1 00@	....
Georgia stocks, single		75
Georgia stocks double		1 75
Farmers' pet double stocks		1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base		8¼
Rope, manila, ½-inch and over, base		9½
Rope, cotton, 5-16 and ½-inch base		12
Spades—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@	10 50
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@	10 00
Barb wire, galvanized, per cwt.	....@	3 00
Drop shot, tower, per bag		1 50
Buck shot, per bag		1 75
Dupont powder, small lots		2 50
Cane knives, par douz.		4 75
Wheel barrows, par douz.	12 50@	21 00
Best coal barrows, chacun	5 50@	6 00
Allen c. s. meal distributer	60 00@	....
Clarke's c. s. meal distributer	65 00@	....
Buck Oak Stoves, less 50 per cent off list.		
Garland stoves, less 50 per cent off list.		
Pennant stoves, less 50 per cent off list.		
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 25 per cent off list.		

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Gras, par livre, gros	3 @	3½
Commun to fair	2½@	3
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	2½@	3
Vaches communes et vieilles, par tête	$9 00	@12 00
Veaux—1re qualité, par tête	7 00	@ 9 00
2me qualité	5 00	@ 7 00
Veaux de choix	5 00	@ 7 00
Communs	3 00	@ 5 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	5½@	7
Fair Ouachita	4 @	5
Moutons—Choice, par tête	2 00	@ 3 00
Fair, par tête	1 00	@ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00	@40 00
2me qualité, par tête	20 00	@30 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 30@120
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	225@400
Mulets pour habitations sucrières	160@180
Mulets, qualité moyenne	140@160
Mulets pour coton	100@125
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	225@250

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright de la vessie, la spermatorrhée, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.

Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.

Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies.

Prix: $1 par bouteille.

DR PEREZ, Bureau 223 rue du Canal vis-à-vis le Dépôt du Fort Espagnol.

13 déc 92—1 an

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.

J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers.

26 oct—an et dim

CHARTER

—OF THE—

LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, Limited.

UNITED STATES OF AMERICA, State of Louisiana, City of New Orleans.

BE IT KNOWN, that on this Eight day of December, eighteen hundred and ninety two, before me, JAMES FAHEY, a notary public in and for this city and the parish of Orleans, state of Louisiana aforesaid, duly commissioned and sworn and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared, the several persons whose names are hereunto subscribed who severally declared, that availing themselves of the laws of this State in such cases made and provided, and of Act No 36 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved June 29th, 1888, they do, by these presents, covenant, agree and bind themselves, as well as such other persons who may hereafter become associated with them, to form themselves into and constitute a corporation and body politic in law for the objects and purposes and under the agreements, conditions and stipulations following, to-wit:

ARTICLE FIRST.

The name and style of this corporation shall be the "LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, LIMITED," under which name it shall enjoy corporate existence and succession for ninety-nine years from the date hereof, to contract, sue and be sued; to purchase, sell, lease, hypothecate, mortgage and pledge property, real and personal, to borrow money, issue obligations and give security therefor; to elect officers and make by-laws and generally in the prosecution of its business, to do any act or make any contract competent to be made or done by corporations under the laws of this State.

ARTICLE SECOND.

The domicile of this corporation shall be in the city of New Orleans, State of Louisiana; all citations and other legal process shall be served on the President, and in case of his absence from the city or inability to act, on the Vice-President.

ARTICLE THIRD.

This corporation is established for the purpose of carrying on and conducting a general steam laundry business and to do and perform in connection therewith all and whatsoever that shall or may be requisite in the premises.

ARTICLE FOURTH.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at Fifteen thousand Dollars, divided into One hundred and fifty shares of One hundred Dollars each, all of which have been fully paid, and the same shall only be transferrable on the books of said Company upon the surrender of the outstanding certificates.

ARTICLE FIFTH.

The officers of this corporation shall consist of a President, a Vice President and a Secretary-Treasurer who shall be elected by the stockholders on the second Monday of January of each year. The first annual election under this charter however shall take place on the second Monday of January 1894, up to which date the officers and Board of Directors herein named shall fulfill the duties of their respective offices. The said officers shall own not less than five shares of the capital stock each and shall constitute and be the Board of Directors of said corporation. The corporate powers of said corporation shall be vested in and exercised by the Board of Directors composed of the aforesaid officers. A majority of said members of said Board of Directors shall constitute a quorum for the transaction of business. All elections for the above mentioned officers who, by virtue of their election as such officers, are the directors of this corporation shall be by ballot and shall be held at the office of the company under the supervision of three commissioners to be appointed by the officers acting as the Board of Directors. Ten days prior notice shall be given of such election by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and the officers then elected shall serve and continue in office until their successors shall have been elected and inducted into office. At all meetings of stockholders each stockholder shall be entitled to cast in person or by proxy one vote for each share of stock held by him and standing in his name on the books of said Company. At all elections a majority of votes cast shall elect or decide all questions before meetings. If at any time there should be a failure to elect officers as above provided, such failure shall not dissolve said corporation, but the officers shall remain in office until their successors are elected, and as soon thereafter as possible an election shall be held, whereof ten days prior notice shall be given by publication in one of the daily newspapers in New Orleans, as aforesaid. Any vacancy occurring by death resignation or otherwise in the Board of Directors during their term of office, shall be filled by the remaining Directors.

ARTICLE SIXTH.

The first Board of Directors and Officers of this corporation shall be: Joseph Hernandez, President; Walter Hernandez, Vice President, and Charles Hernandez, Secretary-Treasurer. All contracts, obligations and checks of this corporation must be signed by the President and the Secretary-Treasurer.

ARTICLE SEVENTH.

This act of incorporation may be changed, modified or altered or said corporation may be dissolved at a special meeting of the stockholders convened for that purpose, after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans with the assent of three-fourths of the stock represented at such meeting. Any change or alteration as to the capital stock of said company shall require the assent of a majority in amount of the entire stock of the corporation then subscribed and paid for and in addition to the required thirty days notice in writing of any meeting called for that purpose and another notice shall be mailed to each stockholder as prescribed by law.

ARTICLE EIGHTH.

No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults of said corporation in any further sum than the unpaid balance if any, due by him on shares of stock owned by him, nor shall any mere informality in organization have the effect of rendering this charter null or of exposing a stockholder to any further liability than the unpaid balance due on his said stock.

ARTICLE NINTH.

Whenever this corporation shall be dissolved either by limitation or from any other cause, its affairs shall be liquidated under the supervision of three commissioners to be appointed from among the stockholders convened for that purpose after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and with the consent of a majority of the capital stock, and said commissioners to remain in office until the affairs of the corporation shall have been fully liquidated, and in case of the death of one or more of said commissioners, the survivor or survivors to select from among the stockholders a substitute or substitutes for such deceased commissioners.

Thus done and passed, in my office, the day, month and year aforewritten, in presence of Henry Peter Labatut and James Joseph Boyce, competent witnesses, who sign these presents with said incorporators and me, notary, after reading hereof.

Original signed:

JOS. HERNANDEZ and others.
H. P. LABATUT,
JAS. J. BOYCE,
JAS. FAHEY, Not Pub.

I, the undersigned Recorder of Mortgages in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the foregoing act of incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company, Limited, was this day duly recorded in my office in book 488, folio 90.

New Orleans, La., december 16th, 1892.

Signed: JOS. MATT,
[Seal] R. M.

I certify the foregoing to be a true and correct copy of the original act of incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company Limited," on file and of record in my office, as of the Recorder of Mortgages thereto annexed and made part thereof.

As witness my hand and seal at New Orleans La., this 22nd December A. D 1892

JAS. FAHEY, Not Pub.
No 163 Common street.

25 déc—5f en 30j

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 109 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 3 nov—

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU, QUE LE 14ème JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine, pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous les navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine sujets seulement aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de prévention de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complétée.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard pourront devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, faites et pourvues dans tel cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ait jugé convenable d'émettre ma proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet à partir du 1er Mai 1892, à 12 heures midi, contre les ports ci-dessus nommés et désignés et ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements enforcés par cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

{SCEAU} Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton Rouge, ce 18me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent quatre-vingt-douze et de la cent seizième de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de la Louisiane.

Pour le Gouverneur:

GEO. SPENCER, Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures en laine, de tapis, de rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en coton.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires, sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils ne déposent autant que possible des bagages susceptibles de s'endommager par l'eau ou la manifestation d'une chaleur excessive à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, des velours, des satins et autres tissus d'une texture délicate, car ils courraient les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, s'il est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer surtout la nuit.

5. Le capitaine doit, autant que faire se pourra, avoir soin de rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que les exige la quarantaine. Les navires portant des fruits doivent placer entièrement leurs marchandises possible. Les navires portant des fruits doivent être tenus en parfait état de propreté, pendant leur détention à la Station de la Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention, ainsi que les frais de détention, etc.

20avril—3f

QUEEN & CRESCENT ROUTE 26 HOURS TO CINCINNATI 11 HOURS TO BIRMINGHAM WITH THROUGH SLEEPING CARS

Avis aux applicants pour la taxe directe.—Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1892.—Par ordre du Gouverneur, comme Secrétaire de la Commission du Fonds de la Taxe Directe, j'ai établi un bureau temporaire, pour l'accommodation du public, au No 7 rue du Camp, Bâtisse Morris cinquième étage, chambre H, à la Nouvelle-Orléans, où l'on me trouvera tous les jours à l'exception du dimanche, de 9 heures A. M., à 3 heures P. M., dans le but de recevoir des applications par écrit, devant être enregistrées par devant le Gouverneur, pour le remboursement de la Taxe Directe sur des propriétés foncières, payée aux Etats Unis, en l'année 1865. Les applications qui ne seront pas accompagnées d'un timbre-poste et d'une enveloppe avec l'adresse ne recevront pas de réponse. Aucune application verbale ne sera reçue.

La liste des contribuables et des montants payés et les règlements indiquant la manière de faire les réclamations, ainsi que des échantillons des formes d'applications, seront déposés avec les Greffiers des diverses Cours de District de cet Etat et le Greffier de la Cour Civile et de la Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans.

OSCAR ARROYO, Secrétaire du Bureau.

FEUILLETON.

No 29 — Commencé le 11 mai.

CENDRILLON

GRAND ROMAN INEDIT

—PAR—

ÉMILE RICHEBOURG.

DEUXIÈME PARTIE.

MARIE-MADELEINE.

X

LE VIEUX GÉNÉRAL.

(Suite.)

Serrant avec effusion la main du marquis, le colonel reprit:

—Mon général, je suis fier, heureux de recevoir mon illustre prédécesseur et j'instruirai mes officiers de l'honneur que vous avez fait à leur colonel en venant lui rendre visite.

—Oui, mon cher colonel, oui, vous leur direz qu'ils sont tous mes amis. Mais avec vous, colonel, quelques uns de ces messieurs me feront bien le plaisir, l'amitié de venir déjeuner au château de Marpoix, qui n'est qu'à deux lieues de Blois.

Dites-moi que vous acceptez mon invitation, colonel; vous désignerez vous-même les officiers qui vous accompagneront; à son tour, le vieux général sera fier, heureux de vous recevoir.

—Mon général, votre invitation si affectueuse est de celles qu'il est impossible de refuser.

—Bravo! s'écria le marquis. Mais, fixons tout de suite le jour, dimanche prochain, voulez-vous?

—Dimanche prochain, mon général, c'est entendu.

—Maintenant, colonel, j'ai autre chose à vous demander.

—Parlez, mon général.

—Je voudrais aller à la caserne; eh bien, oui, j'ai le désir de voir vos soldats, ceux qui ont succédé à mes vieux troupiers, que j'appelais mes enfants!

—Eh bien, mon général, dit le colonel, prenant son chapeau et sa canne, allons à la caserne.

—Mon cher colonel, je dois vous le dire, il me semble que le plaisir de me retrouver dans une caserne, de voir des troupiers va me rajeunir de vingt ans. Tenez, vous pouvez me croire, rien n'a pu me faire oublier le temps où je conduisais mon brave régiment au combat, où je me sentais aimé de tous ces hommes qui, à mon commandement, m'auraient suivi aux cinq cents diables!

—Mais vous êtes prêt, colonel, partons!

.....

A la caserne, il y avait à cette heure-là grande animation.

Les caporaux faisaient l'appel des hommes pour les différentes corvées du matin.

Dans les chambres des soldats en manche de chemise astiquaient leur fourniment, d'autres brossaient leurs effets; d'autres encore, appuyés au balcon des fenêtres, regardaient leurs camarades qui travaillaient dans la cour, les uns balayant, tandis que d'autres, chaussés de sabots, lançaient à la volée des seaux d'eau sur le pavé qu'ils inondaient pour le lavage réglementaire.

Puis, commandées par les sous-officiers de semaine, les escouades se succédaient pour les divers services de la matinée.

Dans une salle du rez-de-chaussée, on se livrait à des exercices d'escrime. On entendait le cliquetis des fleurets et la voix du prévôt d'armes, scrupuleusement appliqué à son enseignement.

Tout cela se faisait avec cette bonne humeur traditionnelle du pioupiou, qui a la réputation de ne pas engendrer la mélancolie.

C'était plaisir de voir tous ces braves garçons se démener, rivalisant d'entrain et de gaieté.

Ah! c'était bien là la grande famille du régiment que le marquis de Marpoix affectionnait si paternellement.

On sentait que tous ces hommes se considéraient comme des frères, qu'au jour des batailles ils se serreraient pour résister aux charges formidables et s'entraîneraient les uns les autres pour la marche en avant sous des pluies de mitraille, que tous, enfin, d'un même élan, se rallieraient au drapeau menacé.

Cependant, la corvée terminée, les travailleurs se retirèrent pour laisser la place à un peloton auquel un lieutenant allait faire faire l'exercice.

Au roulement du tambour, les soldats s'alignèrent devant le jeune officier. Un vieux sergent chevronné commanda: fixe! puis s'assura que l'alignement ne laissait rien à désirer.

Ce troupier était bien le type du vieux sergent qui toujours, dans le service, s'efforce à se donner l'air rébarbatif. Sa figure bistrée, coupée par une épaisse moustache grise, au poil dur et dru comme du crin, avait un aspect singulièrement sévère. Et cependant, hors du service, c'était le meilleur enfant du monde, gouailleur comme pas un et conteur écouté dans la chambrée.

Depuis bien des années il faisait faire l'exercice aux jeunes soldats; mais c'était toujours pour lui un plaisir nouveau et il attendait avec impatience le moment de jouer à l'officier.

Faute d'instruction il n'avait jamais pu échanger la sardine de la manche contre le galon d'or au képi. Tout ce qu'on avait pu faire jusqu'à présent pour récompenser son courage et ses services, avait été de placer sur sa poitrine la médaille militaire.

Ce jour-là, notre sous-officier était encore plus satisfait que d'habitude de la précision avec laquelle ses hommes exécutaient les mouvements commandés. Il se donnait des attitudes martiales qui réjouissaient fort le jeune lieutenant, un Parisien de race, assez disposé à la moquerie.

Tout à coup, un soldat se précipita dans la cour en jetant ces mots:

—Voici le colonel!

L'officier se prépara aussitôt à recevoir le chef de régiment.

Les soldats, l'arme au pied, observaient l'immobilité, à l'imitation du vieux sergent qui semblait avoir été subitement changé en statue.

Le colonel parut, causant avec le marquis.

A la vue du vieillard portant la rosette de la Légion-d'Honneur et dont l'allure et la physionomie annonçaient le militaire retraité, un mouvement de curiosité se produisit. Tous les regards se dirigèrent en même temps sur le personnage que le colonel paraissait tenir en haute estime et auquel il parlait comme à un supérieur.

—Portez, arme! présentez, arme! commanda l'officier, en même temps que le tambour battait au champ.

Le colonel et M. de Marpoix s'arrêtèrent devant les rangs.

—Soldats, prononça le colonel, vous portez en ce moment les armes, non pas seulement à votre chef, mais aussi à un général.

Et s'effaçant pour laisser le marquis au premier plan, il ajouta:

—Soldats, vous saluez le général marquis de Marpoix, ancien colonel de votre régiment.

Un mouvement se fit dans les rangs des soldats et il y eut parmi eux comme un frémissement.

Le lieutenant, ne se contentant plus de saluer de l'épée, porta la main à son képi.

Mais le plus ému de tous était le vieux sergent; lui si observateur de la discipline, si correct sous les armes, semblait maintenant ne plus tenir en place.

—Mes amis, dit le vieux général d'une voix vibrante, j'ai sollicité de votre colonel la faveur de rendre visite à mon ancien régiment. Ceux que j'y ai connus ont depuis longtemps quitté les rangs, mais en vous voyant, je me les rappelle, ces braves enfants, ces chers camarades avec qui j'ai passé les plus belles années de ma vie.

A ce moment, le regard du marquis se rencontra avec celui du sergent.

—Eh! mais, sergent, dit le vieillard, on dirait que vous avez quelque chose à me dire.

—Eh bien, oui, c'est vrai, mon général.

—Qu'as-tu à me dire, mon brave? Parle!

—J'ai à vous dire d'abord, mon général, que si vous êtes content de nous voir, nous sommes joliment heureux, tous tant que nous sommes ici, de votre visite. C'est que, voyez-vous bien, on se souvient toujours de vous au 43e.

—Ah!

—Et vous y êtes aimé, mon général, rien que d'avoir entendu parler de vous.

M. de Marpoix avait peine à contenir son émotion.

—Car, poursuivit le sergent, il y a au régiment la légende.

—La légende?....

—La légende du....

Et comme il hésitait:

—Dites, sergent, dites, fit le marquis, votre colonel le permet.

—Eh bien, mon général, nous avons au régiment la légende du "papa Marpoix."

Le marquis était maintenant sans voix et remué jusqu'au plus profond du cœur. Il regardait ces hommes qui lui souriaient, et il leur souriait aussi, tandis que ses paupières se mouillaient.

Encouragé du regard par le colonel, le vieux sergent fit deux pas en avant. Et, se tenant droit, avec la rigidité du militaire en face d'un supérieur:

—Mon général, reprit-il, la légende du papa Marpoix, ce n'est pas moi qui l'ai inventée: les anciens me l'ont racontée, et moi, qui suis aujourd'hui le vétéran du régiment, je l'ai à mon tour narrée aux camarades. Et je jour ai fait savoir que le régiment avait eu un colonel qui s'appelait le marquis de Marpoix, et qui n'était ni plus ni moins que le père de ses soldats. Ah! il y en a long à dire, rien qu'à parler de la bonté du colonel.

Le marquis porta vivement la main à ses yeux, puis, brusquement, il la tendit tout humide au sergent, en s'écriant:

—Assez, mon ami, assez!

Et, se tournant vers le colonel:

—Ah! les braves cœurs, les braves cœurs!

D'un pas lent, il s'avança devant les soldats:

—Mes enfants, leur dit-il, vous avez une noble tâche à remplir, celle de vous montrer les dignes successeurs de ceux qui ont fait la réputation de votre beau régiment et gagné ces inscriptions à son drapeau: Marengo — Iéna — Zaatcha—Sébastopol. Il vous faut marcher sur leurs traces et ne jamais oublier que le drapeau représente la Patrie et qu'en le défendant, c'est notre sol sacré et l'honneur national que vous défendez.

S'adressant au lieutenant, il lui dit, en lui tendant la main:

—Jeune homme, j'ai commencé comme vous; à votre âge j'étais lieutenant et fier de mon épaulette. Vous verrez, comme on se rappelle avec plaisir son début dans la vie militaire.

Alors M. de Marpoix salua de la main et s'éloigna appuyé au bras du colonel, qu'il l'accompagna jusqu'à sa voiture.

—A dimanche, dit le marquis, remonté dans le landau.

—Oui, mon général.

On se sépara et le landau reprit le chemin de Marpoix.

Quand, de retour au château, le marquis rentra dans son appartement, on aurait dit qu'il venait de prendre d'assaut une forteresse ou décidé de la victoire en culbutant un corps ennemi.

—Je vois que monsieur le marquis est satisfait de sa promenade, dit le valet de chambre.

—Ah! ah! Jacques, mon ami, tu vois cela sur mon visage.... Si je suis satisfait! Mais je n'échangerais pas ma matinée d'aujourd'hui contre dix ans de mon existence.

Le marquis de Marpoix, qui écrivait ses mémoires, lesquels devaient être extrêmement intéressants, passa une grande partie de cette journée dans son cabinet de travail et Dieu sait s'il évoqua d'heureux souvenirs.

XI

LE RÉGIMENT.

Le régiment de ligne dont Pierre Angiade commandait le troisième bataillon, était un de ceux dont l'histoire a une place importante dans nos annales militaires.

Il fut levé en 1635 sous le nom de Régiment des Vaisseaux, s'appela successivement Vaisseaux-Candale, Vaisseaux-Mazarin et Royal-Vaisseaux jusqu'au jour où, après avoir été, à la Grande Armée, le 47e de ligne il devint le 43e.

Longs seraient à raconter les glorieux faits d'armes de ce régiment.

Dans la mémorable journée de Fontenoy, il fit des prodiges de valeur. On le voit à Jemmapes; il concourt à la conquête de la Hollande; il se distingue à Marengo, à Iéna, et fait la campagne d'Espagne et de Portugal; on le retrouve à Zaatcha, à Sébastopol, à Malakoff; il prend part aux batailles de Palestro, Magenta, Solférino, donnant partout des preuves de sa vaillance. Pendant l'année terrible, il se bat à Borny, Rezonville, Gravelotte, Saint Privat. Dans ces combats meurtriers, les officiers et les soldats du 43e étaient des lions.

Voilà le régiment dont le marquis de Marpoix avait été le colonel.

M. de Marpoix avait longtemps servi en Afrique, où il avait gagné ses premiers grades. Il était de ceux qui avaient vigoureusement réprimé les fréquentes insurrections de la grande Kabylie.

M. de Marpoix avait été capitaine, puis commandant du 3e léger, régiment qu'on avait surnommé l'indomptable et qui avait la réputation d'avoir collectionné toutes les mauvaises têtes de l'armée d'Afrique.

—Mauvaises têtes, soit, j'en conviens, disait en riant le commandant de Marpoix, mais ils sont la bravoure même et quels bons cœurs!

Et il ajoutait, non sans émotion:

—Avec de pareils gaillards, les officiers sont tranquilles; ils ont la certitude qu'ils se feront écharper jusqu'au dernier pour la défense du drapeau et la gloire de la patrie.

Le vieux marquis avait été et était toujours un brave. Il avait embrassé la carrière des armes beaucoup par tempérament et un peu parce que, dans sa famille, on avait conservé les anciennes traditions qui voulaient que l'aîné des fils tint l'épée.

Lieutenant, capitaine, commandant, il avait fait ... et avait été ... à la ... de Marpoix ...

poix", c'est que, réellement, il avait été le père du régiment.

Mais si les soldats se rappelaient que le marquis de Marpoix avait été le colonel de leur régiment, le vieux général n'avait jamais oublié les soldats du 43e. Depuis qu'il était retraité comme lorsqu'il était encore en activité, il n'avait pas cessé de suivre le régiment par la pensée et il n'avait jamais ignoré où il tenait garnison.

Après une très brillante carrière, le général avait pris sa retraite, non sans regrets de quitter la vie active qu'il avait menée pendant plus de quarante ans.

Il s'était résigné au repos, disait-il, uniquement pour faire de la place à d'autres qui attendaient.

Le marquis s'était marié tard, à quarante ans, et il n'avait pas connu longtemps la joie d'une union qui s'était annoncée comme devant être des plus heureuses.

La marquise de Marpoix était morte quelques années plus tard, mais elle avait donné à son mari une petite fille que l'on avait appelée Ernestine.

Le général ne songea pas à se remarier; il aimait, il adorait sa fille et ne voulait pas lui donner une belle-mère.

Ernestine grandit. A dix huit ans, c'était une fort charmante jeune fille, très admirée. Les prétendants ne lui manquèrent point.

M. de Marpoix, après avoir consulté sa fille, donna la préférence au comte de Clairfond.

Les prétendants évincés s'étonnèrent qu'un général eût choisi pour gendre un personnage, titré à la vérité, mais qui s'occupait d'industrie et d'agriculture, en faisant valoir ses terres, en exploitant des moulins hydrauliques.

Le marquis laissa dire. Il lui suffisait de savoir que sa fille aimait et était aimée. Et puis, il savait ce que valait M. de Clairfond et était sûr du bonheur d'Ernestine.

Le mariage fut célébré à Marpoix et quelques jours après les jeunes époux partirent pour la Bourgogne où se trouvaient les propriétés du comte de Clairfond.

Le marquis n'aimait pas beaucoup à s'éloigner de son domaine de Marpoix; cependant, deux ou trois fois chaque année, il allait passer quelques jours auprès de sa fille et de son gendre, afin de prendre un peu sa part de leur bonheur.

Il était encore attiré en Bourgogne par deux mignonnes petites filles, nées à deux ans de distance, qui étaient la joie, l'orgueil de leur mère et les idoles du bon vieux général.

On savait au château que M. le marquis allait recevoir à déjeuner le colonel et quelques officiers de son ancien régiment.

Se reportant à vingt ans de là, le général se figurait que c'étaient ses officiers qu'il allait traiter, ainsi qu'il avait eu l'habitude de le faire tous les ans, le jour anniversaire de la formation du Régiment des Vaisseaux.

Quand il s'était agi de commander le menu, il retrouva sur un vieux calepin la liste des choses, vins compris, qui avaient composé le dernier déjeuner dit "de la formation".

Il copia le tout sur un feuillet qu'il remit à Jacques, en lui disant:

—Que Pétronille—c'était le nom de la cuisinière—s'a range comme elle voudra, il me faut tout cela; qu'on envoie à Blois, à Tours, à Orléans, à Paris même, au diable, s'il le faut; mais je veux ce menu sans qu'on y retranche le moindre hors-d'œuvre.

Le dimanche matin, bien qu'il eût encore sa robe de chambre, le vieux général était comme transfiguré. Il semblait se croire encore le brillant colonel d'autrefois.

Les serviteurs étaient sur le qui-vive.

Un coup de sonnette appela Jacques.

Le général allait s'habiller.

—Monsieur le marquis mettra-t-il son uniforme? demanda le valet de chambre, qui savait chatouiller agréablement l'amour-propre de son maître.

Le général se redressa, eut un moment d'hésitation et, comme à regret, répondit:

—Non, Jacques, non.

Souriant, il ajouta:

—L'uniforme que j'endosserais aujourd'hui, c'est mon vieil uniforme d'Afrique.

A continuer.